

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

ID : 089-200039642-20250402-37_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le mercredi deux avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Flogny la Chapelle, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	Etaient présents : Aisy-Sur-Armançon : M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Ancy-Le-Libre : Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay : M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon : M. MUNIER Patrice, Bernouil : M. FOURNILLON Dominique, Cheney : M. CALONNE Marc, Cruzy-Le-Châtel : M. DURAND Thierry, Epineuil : Mme JOUVEY Maryline, Epineuil : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle : M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy : M. HERBERT Robert, Julli : M. FLEURY François, Junay : M. PROT Dominique, Lézinnes : M. MENARD José, Mélisey : M. BOUCHARD Michel, Nuits-Sur-Armançon : M. LAVINA Xavier, Pacy-Sur-Armançon : M. GOUX Jean-Luc, Ravières : M. FOREY Vincent, Ravières : M. LETIENNE Bruno, Roffey : M. GAUTHERON Rémi, Samboug : M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas : M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut : M. MARONNAT Jean-Louis, Tanlay : M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey : M. NICOLLE Régis, Tissey : M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre : M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichet : Mme GRIFFON Delphine, Vézannes : M. LHOMME Régis, Vézannes : M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts : M. BERCIER Jacques, Vireaux : M. PONSARD José, Viviers : M. PICQ Christian, Yrouerre : M. ZANIN Alain.
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE	Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. ROBETTE Jacques (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Chassignelles : Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean Louis), Collan : Mme GIBIER Pierrette (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Cry-Sur-Armançon : M. DE PINHO José (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Dannemoine : M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Dyé : M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à M. FOURNILLON Dominique), Gigny : M. TOBIET Michel (a donné pouvoir à M. FLEURY François), Lézinnes : M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Quincerot : M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Rugny : M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Saint-Martin-Sur-Armançon : M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Serrigny : Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Stigny : Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. DURAND Thierry) Tonnerre : Mme ORGEL Emilie (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric) ; Villon : Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien).
	Absents excusés : Baon : M. CHARREAU Philippe, Molosmes : M. BUSSY Dominique, Tanlay : M. ROY Yohan, Tonnerre : Mme AGUILAR Dominique.
	Absents non excusés : Arthonnay : M. LEONARD Jean-Claude, Gland : Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Perrigny-Sur-Armançon : Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles : M. RETIF Adrien, Tonnerre : M. HAMAM Nabil, Tronchey : M. DEZELLUS Emmanuel,
	Secrétaire de séance : M. DELPRAT Eric
	Date de convocation : Vendredi 21 mars 2025
Délibération n° 37-2025	

Objet :
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols

Fonds Façade [REDACTED]

Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne ;

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril 2019 ;

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » ;

Vu la délibération n° 2023/134 en date du 5 juillet 2023 de la commune de Tonnerre

accordant une subvention de 5 000,00 € ;

Considérant la demande de subvention reçue le 5 novembre 2024 pour [REDACTED]
[REDACTED] au titre du fonds façade pour un immeuble [REDACTED]

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention ;

65	pour
0	contre
0	abstention

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses :

- Coût total HT des travaux retenus : 18 914,40 €

Recettes :

- Subvention accordée par la commune de Tonnerre : 5 000,00 €
- Subvention accordée par la CCLTB : 2 000,00 €

(*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1000 euros).

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 2 000,00 € [REDACTED]

AUTORISE Monsieur le président à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an
susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,
Monsieur Régis LHOMME

Le secrétaire de séance
M. Eric DELPRAT



Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).